

Deux sessions de formation sur mesure à l'intention des CMDP

Conférenciers invités de Heenan Blaikie, du Collège des médecins
et du Programme d'aide aux médecins



1

L'APPROCHE SYSTÉMIQUE EN GESTION DES RISQUES ET DE LA QUALITÉ



2

LE TRAITEMENT D'UNE PLAINTE AU SUJET D'UN MEMBRE DE CMDP

Vendredi, 1^{er} mai 2009
Hôtel Delta Montréal
Rue Président-Kennedy, Montréal

ATELIERS
INTERACTIFS



Association des conseils
des médecins, dentistes
et pharmaciens du Québec

AstraZeneca

duocom

Pfizer
Notre passion, la vie

Roche

sanofi aventis
L'essentiel c'est la santé.

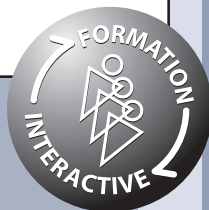
1

L'approche systémique en GESTION des RISQUES et de la qualité

La Loi 83 et le comité de vigilance et de la qualité

Contenu de la journée
Vendredi, 1^{er} mai 2009

- 07h30 Inscription**
Petit déjeuner continental
- 08h30 Équilibre entre gestion de la qualité et gestion des risques**
Théorie et réalité
Modèle conceptuel
Droit à l'erreur versus faute
- 09h00 Qualité des soins**
Qualité des soins versus qualité de l'acte
Faits probants
Travail d'équipe
Approche *Lean*
- 10h00 Pause**
- 10h30 Contexte québécois**
Les lois
Les comités
Les interfaces entre les différents comités incluant le CMDP
- 11h15 Pratiques organisationnelles (histoires de cas)**
Cas processus
Cas ergonomie du travail
Cas procédures
Cas médicaments
Cas infections
Cas chutes
- 12h00 Déjeuner**
- 13h00 Les accidents**
Déclarations
Divulgations
Le nouveau formulaire AH 223 (opportunités)
- 14h00 Le renouveau de l'agrément (canadien et québécois)**
- 15h00 Programmes éprouvés de prévention de morbidités et mortalités**
Énumération
Échange d'expérience
- 16h00 Clôture de la session**



But

Définir le fil conducteur d'une approche systémique, nommer et illustrer les grands principes d'une gestion axée sur le patient et sur les corollaires d'une gestion de la qualité.

Clientèle cible

Médecins, dentistes, pharmaciens, chefs de département, officiers du CMDP, directeurs des services professionnels, gestionnaires, membres du comité multidisciplinaire, membres du conseil des infirmiers et infirmières, membres du comité de prévention des infections, du comité d'évaluation de l'acte, médecins examinateurs, membres du comité de gestion des risques et du comité de vigilance.

Objectifs

- Définir le contexte légal d'application de la Loi 113 et de la qualité selon la LSSS.
- Identifier les facteurs de succès pour bâtir une culture de gestion des risques. Identifier les facteurs de résistance.
- Illustrer l'importance de l'optimisation des processus et de l'adhésion des équipes de travail.
- Sensibiliser les participants à adopter une attitude proactive face à la gestion des risques.
- Identifier les problèmes contemporains qui présentent des défis en gestion des maladies infectieuses et les moyens à mettre en oeuvre.
- Ateliers : Mettre en pratique les notions théoriques présentées antérieurement.

FORMATEURS



Dr Colette BELLAVANCE
Présidente du comité central de l'évaluation de la qualité de l'acte Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke



Mme Cécile LECOIRS
Pharmacienne
Vice-présidente de l'ACMDP
Chef du département de pharmacie de l'Hôpital Louis-H. Lafontaine



Dr Maryse TURCOTTE
Vice-présidente de l'ACMDP
Directrice des services professionnels, Hôtel-Dieu de Lévis

Commentaires des participants

Je le recommanderais parce que :

- Ce fut beaucoup apprécié. Travail de mentalité. Plus les gens seront informés, plus nous favoriserons l'excellence.
- Thématique de collaboration.
- La qualité des présentations, la pertinence des sujets.
- Développer une approche interprofessionnelle, partage du vocabulaire et des définitions.
- Qualité des présentations, crédibilité des conférenciers.
- Clarifier et préciser le sujet gestion des risques.
- Démystifier les erreurs pour éviter répétition.
- Sujets pertinents dans ma pratique.
- Conscientisation.
- Réfléchir aux objectifs des comités de gestion des risques.
- Bonne présentation des principes.
- Bonne introduction du sujet et outils pratiques.
- Implanter une culture de sécurité.
- Contenu clair, intéressant, touche plusieurs volets.

2

Le traitement d'une plainte au sujet d'un membre de CMDP

La qualité par une approche constructive

Contenu de la journée
Vendredi, 1^{er} mai 2009



07h30 Inscription

Petit déjeuner continental

08h30 La plainte

(M^e Magali Cournoyer-Proulx)

Les formes de plaintes, les objets, le cheminement

Les auteurs de la plainte :

- toute personne
- quand c'est un usager, un collègue, un travailleur!

Rôles du :

- commissaire local et commissaire régional
- médecin examinateur
- comité de révision, comité de discipline
- CMDP, conseil d'administration

09h15 Le travail du médecin examinateur (Dr Jean-Bernard Trudeau)

- Les grands principes de la conciliation et de la médiation
- Les liens avec le commissaire local
- La rencontre avec le plaignant, le médecin, dentiste, pharmacien ou avocat
- Les conclusions motivées
- La documentation du dossier professionnel
- Le suivi des améliorations opérationnelles
- Le rapport annuel du médecin examinateur

10h00 Pause

10h15 Le comité de révision (Dr Martin Arata)

- Son rôle, sa composition
- Rôles occasionnels de membres substitués
- Le droit de recours du plaignant
- Le droit de recours du professionnel membre du CMDP

10h30 Le comité de discipline Questions pratiques (Dr Martin Arata)

Support au comité, composition du comité, enregistrements, accès aux documents

11h30 En résumé : l'approche conceptuelle schématisée Présentation du cheminement à partir du graphique de l'ACMDP (Dr Jean-Bernard Trudeau)

12h00 Déjeuner

13h00 Simulation de rédaction de documents concernant le traitement des plaintes

- par le médecin examinateur
- par le comité de révision
- par le comité de discipline
- par le comité exécutif

14h30 Quand référer au Programme d'aide aux médecins (Dr Anne Magnan)

Quels sont les signes avant-coureurs?

15h15 Processus de traitement des plaintes par le syndic du Collège des médecins (Dr François Gauthier)

16h00 Clôture de la session

But de la session

Cette formation permettra au participant de mieux comprendre, à travers les différentes étapes du processus élaboré par l'ACMDP en conformité avec les exigences de la loi, les aspects légaux, administratifs et humains de l'examen des plaintes touchant un membre du CMDP. Des simulations illustrent les propos des formateurs.

Public cible

Médecins examinateurs, commissaires locaux aux plaintes, directeurs des services professionnels, présidents de CMDP, chefs de département, membres du comité exécutif du CMDP, membres de comité de discipline et de comité de révision, directeurs généraux, secrétaires de direction du CMDP, représentants des centres d'assistance et d'accompagnement aux plaintes, toute personne du réseau de la santé intéressée par le sujet.

Objectifs

- Décomposer les principales étapes du travail du médecin examinateur, du comité de révision, et saisir les obligations reliées aux différents rôles
- Démontrer le rôle complémentaire de chaque intervenant et les principes à respecter lors d'un comité de discipline
- Découvrir les grands principes de la conciliation et de la médiation
- Utiliser et connecter les notions apprises à des situations simulées
- Démontrer à l'aide d'un graphique les ramifications du cheminement d'une plainte
- Découvrir les services du programme d'aide aux médecins et identifier les situations où y référer
- Connaître le nouveau portfolio du Collège des médecins du Québec
- Favoriser une rédaction optimale des documents relatifs aux plaintes

FORMATEURS



Dr Martin ARATA
DSPH,
CSSS de la région
de Thetford
Président de l'ACMDP



Dr Anne MAGNAN
Directrice générale
Programme d'aide aux
médecins du Québec



M^e Magali
COURNOYER-PROULX
Conseillère juridique
Heenan Blaikie



Dr Jean-Bernard
TRUDEAU
D.S.P.
Institut universitaire en
santé mentale Douglas



Dr François GAUTHIER
Syndic, Directeur,
direction des enquêtes
Collège des médecins
du Québec

Commentaires des participants

- Félicitations, tant au niveau du contenu que dans la façon de le présenter. Bien vulgarisé, très animé. Excellents formateurs. J'ai beaucoup apprécié les jeux de rôle, colorés et très stimulants, intéressants. Merci!
- J'ai trouvé très enrichissants les commentaires apportés par M^e Magali Cournoyer-Proulx. J'ai particulièrement apprécié la conférence de Dr Anne Magnan, qui a présenté l'autre côté de la médaille avec un côté très humain.
- Bravo au Dr Trudeau qui devait composer avec la gestion du temps, ce qui n'est pas évident avec un groupe si interactif.
- Excellent pour amorcer la fonction de médecin examinateur, je dirais même indispensable.
- Interactivité excellente, haut niveau de pertinence.
- Clarté et précision des présentations et documentation remise.
- Cela procure une excellente méthodologie de travail, mais encore davantage, c'est la philosophie derrière tout cela qui est intéressante.
- Je n'ai que des félicitations et des remerciements à offrir.
- Excellent document de référence.
- Pertinent, bien documenté, convivial et interactif.
- Précision des connaissances, favorise la rigueur de la démarche.

Formulaire d'inscription

à photocopier

Vendredi, 1^{er} mai 2009

Hôtel Delta Montréal, rue Président-Kennedy, Montréal

Choisissez une des deux sessions de formation :

1 L'APPROCHE SYSTÉMIQUE EN GESTION DES RISQUES ET DE LA QUALITÉ

2 LE TRAITEMENT D'UNE PLAINTÉ
(Les participants sont invités à fournir des exemples de correspondances dénominalisées. Nous choisirons parmi les exemples reçus).

Dr M. Mme

Nom :

Fonction :

Établissement :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Téléphone :

Télécopieur :

Courriel :

Coût de l'inscription

- CMDP Membres : 350 \$
 CMDP Non-membres : 450 \$



Association des conseils
des médecins, dentistes
et pharmaciens du Québec

**S.V.P. retournez votre inscription
par télécopieur sans tarder à l'ACMDP
et faites suivre votre paiement
par la poste à :**

ACMDP
560, boul. Henri-Bourassa Ouest
Bureau 212
Montréal (Québec) H3L 1P4
Internet : www.acmdp.qc.ca
Courriel : acmdp@acmdp.qc.ca

**Pour tout renseignement,
veuillez contacter Nicole Durand**

Téléphone : 514-858-5885
Télécopieur : 514-858-6767
Courriel : acmdp@acmdp.qc.ca

Les taxes sont incluses dans le prix. – TVQ : 1000610719 • TPS : 107600389

*Le prix inclut la session de formation, la documentation, le petit-déjeuner,
la pause-santé du matin, le repas du midi et les taxes.*

Coordonnées du site de formation

Vous devez réserver votre chambre directement à l'hôtel,
mentionnez que vous faites partie du groupe de l'ACMDP.



Hôtel Delta Montréal
475 rue Président-Kennedy, Montréal (Québec) H3A 1J7
(Métro : McGill ou Place des Arts)

Téléphone : 514-286-1986 / 1-877-286-1986

Télécopieur : 514-284-4342

Tarif d'une chambre : 159 \$ simple/double

Date limite de réservation de chambre : 15 avril 2009